Memento Vivere

Salon du petit format

Memento Vivere, rue du marché au beurre 6700 Arlon

Vernissage le 4 décembre 2026 à 18.30
Exposition jusqu'au 23 décembre 2026

Une nouvelle exposition collective est proposée avec pour exigence d'être de petit format (A4 maximum hors cadre).

Artistes, venez partager votre univers à travers des œuvres en petit format, accessibles et inspirantes pour cette période de fêtes. Cette exposition met à l'honneur la richesse des créations intimistes et permet au public de découvrir des pièces uniques, porteuses de sens et de beauté. Rejoignez-nous pour célébrer l'art en format réduit et rencontrer des amateurs d'art en quête de découvertes ! Exposez votre talent, rencontrez un public curieux, et laissez votre art devenir le cadeau parfait de fin d'année !

L'attribution des cimaises prévoira approximativement 1,5 mètres linéaires. Un tirage au sort sera effectué pour l'attribution des places mais il sera toutefois tenu compte de l'équilibre de la scénographie. L'attribution des cimaises est sans appel. Dans la mesure des disponibilités, il est possible de demander plusieurs emplacements.

Compte tenu des disponibilités des socles et étagères, seulement 3 artistes travaillant en 3D seront sélectionnés. (sculpteurs, céramistes, etc).

Règlement :

1. Cette exposition est ouverte à tous les artistes amateurs ou professionnels

2. Seront admises les œuvres de tous les domaines artistiques (peinture, dessin, gravure, sculpture, photographie, installation,…).

3. Les frais de dossier de candidature s'élèvent à 10 euros et sont destinés à couvrir les frais administratifs et de sélection. Ils sont à verser sur le compte de l'asbl Memento Vivere BE74 7320 6634 3607. Les membres adhérents sont dispensés de ces frais.

3. En vue de la sélection, il est demandé à chaque artiste d'envoyer par email ou courrier postal aux adresses reprises sur le document d'inscription et pour le 25 novembre 2026 au plus tard :

- une reproduction de trois (3) œuvres (pas forcément les œuvres qui seront présentées lors de l'exposition mais de même nature et qualité) ;

- une présentation du parcours artistique de l'artiste (CV, prix obtenus, photos de travaux, expositions,...) ;

- le formulaire d'inscription dûment complété et signé.

- la preuve de paiement des 10 euros pour les non-membres

4. En cas de sélection, les artistes seront prévenus aux alentours du 28 novembre et seront alors invités à verser la somme de 60 € qui couvrira l'ensemble des frais, y-compris le vernissage. Aucune commission ne sera retenue sur les ventes, sauf sur une base volontaire en vue de soutenir l'asbl. Le versement validera la participation.

5. Les artistes sont tenus de se charger de l'accrochage et du décrochage de leurs œuvres. Une participation de 75 euros est demandée s'il ne pouvait s'en occuper, qui comprend les formalités et emballage pour le renvoi des œuvres mais ne comprend pas les frais du transporteur. L'organisateur mettra tous les moyens en action pour protéger les œuvres lors du renvoi mais ne peut en aucun cas être tenu des dégâts qui pourraient être occasionnés par le transporteur. Il est souhaitable d'aller à la rencontre du public et des acheteurs lors du vernissage.

6. La galerie dispose d'une assurance RC, et incendie. Il vous est loisible de prendre une assurance complémentaire « exposition »

Document à retourner pour le 25 novembre 2026 au plus tard

Memento Vivere, 19, rue du marché au beurre 6700 Arlon
Memento.vivere.arlon@gmail.com

Merci de compléter le formulaire en majuscules :

NOM : _____ Prénom : _____

PSEUDO (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Site Internet : _____

Titre de l'œuvre	Technique	Année de réalisation

J'ai pris connaissance et j'accepte les modalités pratiques, les modalités de sélection et le règlement,

Nom, date et signature précédés de la mention « Lu et approuvé »,